

OFFRE D'EMPLOI INTERNE & EXTERNE N° 008/2025

POSTE :	
Chef de Projet Nurturing Care H/F Kinshasa	
Sous la responsabilité hiérarchique	: Area Manager
Type de contrat	: CDD
Durée	: 9 Mois Renouvelable
Affectation	: Kinshasa
Date de prise de poste	: Avril 2025

I. CONTEXTE

Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, apolitique et aconfessionnelle, qui œuvre dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap. Présente en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1995, elle intervient dans les domaines suivants : (i) la réadaptation à base communautaire ; (ii) l'éducation inclusive ; (iii) la santé maternelle et infantile ; (iv) la logistique humanitaire (v) la protection (vi) la santé mentale (vii) et l'assistance d'urgence aux populations vulnérables en RDC

II. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité directe du Meal Manager, l'officier(e) chargé de Redevabilité et apprentissage met en œuvre les activités relatives aux mécanismes d'apprentissage, de participation et de redevabilité aux populations, et contribue à une meilleure compréhension des dynamiques socio-culturelles et de pouvoirs de la/des zone(s) d'intervention au(x)quel(les) il/elle est rattaché(e).

Mission 1 : Management

- Manager Exemplaire : incarne les valeurs de HI au quotidien, et est un rôle model.
- Manager Porteur de sens : appréhende la stratégie, l'explique, la traduit en objectifs opérationnels pour son équipe, conduit les changements nécessaires. Donne du sens à chaque acte de management. Impulse dans ce cadre des échanges de pratique inter et intra directions. Encourage l'innovation et la prise de risques.
- Manager Gestionnaire : organise la gestion opérationnelle de son équipe, structure le travail autour de processus identifiés, pilote la performance, et facilite la résolution des problèmes.
- Manager 1er RH & Coach : contribue au développement de ses collaborateurs, en créant les conditions pour permettre leur engagement, leur professionnalisation et leur attachement à HI. Veille au respect du code de conduite des politiques institutionnelles, de l'état d'esprit et des comportements individuels et collectifs attendus.

Mission 2 : Stratégie et pilotage**Contribue au développement de la stratégie opérationnelle du programme**

- Contribue à la stratégie opérationnelle (StratOp) programme ou pays
- Rédige de nouvelles propositions de projet pour la poursuite ou l'extension du projet
- Contribue à la rédaction de nouvelles propositions pour de nouvelles opportunités, le cas échéant

Mission 3 : Mise en œuvre opérationnelle

Responsabilité 1 : Assure la mise en œuvre du projet, conformément au cadre logique et au budget alloué

- Pilote la stratégie d'intervention du projet et propose des ajustements si les objectifs doivent évoluer ou s'ils risquent de ne pas être atteints
- Assure la planification des activités, des ressources associées et met en place le plan d'action
- Assure la mise en œuvre des activités d'après les propositions de projet et conformément au budget alloué
- Assure le reporting du projet, en interne (au sein du programme) et en externe (aux bailleurs, autorités et/ou partenaires)
- Engage les dépenses et gère les lignes budgétaires spécifiques aux activités du projet dont il/elle a reçu la délégation, à travers le Tableau de délégation de signature du programme
- Prépare et gère la relation partenariale avec les partenaires de mise en œuvre du projet
- Garantit le bon archivage des informations

Responsabilité 2 : S'assure que la mise en œuvre du projet est conforme aux cadres existants

- Veille à la bonne mise en œuvre et au suivi des politiques institutionnelles (notamment politiques PSE, PSEAH et Age Genre-Handicap) et aux autres normes internes HI
- Veille au respect des termes de la proposition de projet et des règles en vigueur du ou des bailleurs finançant le projet
- Veille au respect des normes et standards techniques globales en communiquant et en impliquant les conseillers et spécialistes techniques compétentes sur les thématiques du projet

Responsabilité 3 : Assure le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage du projet

- Assure le suivi du projet, notamment des indicateurs de progression des activités et des effets escomptés
- Définit le plan des évaluations et le met en œuvre
- S'assure que le projet rend des comptes vis-à-vis des acteurs locaux impliqués
- Assure l'apprentissage du projet, en prenant en compte les leçons tirées des projets similaires précédents, en suivant les recommandations formulées tout au long du projet (issues des évaluations, missions d'appui, audits, etc) et en capitalisant les connaissances acquises

Responsabilité 4 : Assure la gestion des données projet

- Veille à la mise en place des outils appropriés pour la collecte et la gestion des données pour le projet, conformément aux normes globales
- Veille à ce que les données en lien avec le projet sont recueillies et compilées dans la base de données du projet
- Vérifie et corrige régulièrement la base de données des activités

Responsabilité 5 : Assure l'animation fonctionnelle des équipes sur son projet

- Anime des réunions de coordination entre son équipe directe et les services supports présents sur sa zone lorsque nécessaire
- Assure la bonne collaboration entre son équipe et les équipes support (services partagés et techniques notamment), afin de faciliter la mise en œuvre du projet dans le pays
- Anime le comité de pilotage du projet

Responsabilité 6 : Contribue à la communication sur le projet en externe

- Contribue à l'influence externe de HI en participant à des réseaux, le cas échéant
- Communique sur le projet auprès des partenaires, des autorités et des parties prenantes, le cas échéant.

Mission 4 : Préparation et réponse aux urgences

- Pilote les actions de préparation aux urgences dans son département et, en cas d'urgence, réorganise les priorités de son équipe en fonction de l'impératif humanitaire, afin d'assurer une réponse rapide et efficace de HI ».

III. PROFIL RECHERCHE

Diplômes et expériences :

- Diplôme universitaire de niveau Licence en Sciences Humaines ou Sociales, Santé Publique, etc.
- Expérience de travail à un poste similaire d'au moins 5 ans dans une ONG internationale ;
- Expérience de travail sur la thématique du handicap et/ou sur la thématique du développement de la petite enfance serait un atout ;
- Expérience de gestion de projet multisectoriel ;
- Maîtrise du cadre des soins attentifs et expertise approfondie d'au moins un des domaines du cadre des soins attentifs (santé, protection et éducation)

Compétences requises :

- Gestion du cycle de projet ;
- Renforcement des capacités des partenaires (ateliers de formation, coaching, mentoring) ;
- Autonome sur les fonctionnalités de base : Système d'exploitation Word, Excel, Powerpoint Internet, Outlook
- Bonne capacité de rédaction en français ;
- Travail en équipe ou de façon autonome.

Capacités requises :

- Capacité à travailler sous-pression et avec des délais serrés ;
- Capacité à organiser et à planifier le travail pour soi-même et pour les partenaires de mise en œuvre ;
- Capacité à créer et à maintenir des liens de travail avec les autres ;
- Capacité à communiquer avec des publics différents ;
- Sens de l'initiative ;

- Résolution de problème : capable de proposer une alternative face à une difficulté de mise en œuvre

Savoir-être indispensables :

- Sens de l'écoute et du discernement ;
- Bon communicateur ;
- Ouverture d'esprit et tolérance vis-à-vis des autres ;
- Diplomate.

CONDITIONS POUR POSTULER

Etape 1 :

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire via le lien ci-dessous au plus tard le Mardi, 11/03/2025 à 16 heures 30'.

<https://forms.office.com/e/yv51pNxxWw?origin=lprLink>

Etape 2 :

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence 'Offre N°008/2025, Chef de Projet Nurtering Care.' Au plus tard le Mardi, 11/03/2025 à 16 heures 30' par e-mail à l'adresse suivante : recrutement@rdc.hi.org

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation synthétique (**1 page maximum**) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
 - ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection).
 - ✓ La carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM.
 - ✓ **Attention toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape ;**
- Tout autre document (certificats de travail, diplômes,) pourra être demandé ultérieurement si la candidature est susceptible d'être retenue.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ou par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes.

Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Kinshasa, le Lundi, 04/03/2025

La direction.